

Certificat

Dalles à plots ou plaques rainurées pour plancher chauffant et rafraichissant

ROTHERM ICE

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification Dalles à plots ou plaques rainurées pour plancher chauffant et rafraichissant (QB13) en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société **ROTH FRANCE**
78 rue Ampère
F – 77465 LAGNY SUR MARNE - FRANCE

Usine **KNAUF INDUSTRIES**
Le Haut Montigné
F-35370 TORCE - FRANCE

le droit d'usage de la marque QB Dalles à plots ou plaques rainurées pour plancher chauffant et rafraichissant (QB13) pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.

**163-280****Décision de reconduction n°609-163-280 du 29/03/2019****Cette décision se substitue à la décision de reconduction n°588-163-280 du 25/05/2018**Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les résistances thermiques exprimées en (m².K)/W des dalles à plots sont données dans le tableau suivant en fonction de l'épaisseur nominale de la semelle

Épaisseur nominale de la semelle (mm)	26	43	59	72	82	103
Résistance thermique (m ² .K)/W)	0,75	1,25	1,70	2,10	2,40	3,00

Classe de compressibilité selon la norme NF DTU 52.10	SC1 a ₂ A Ch
---	-------------------------

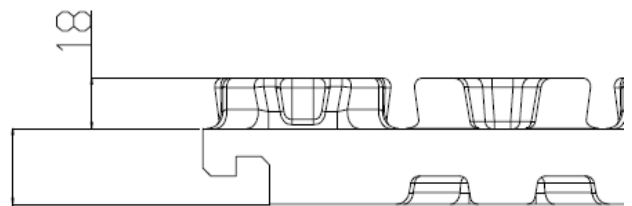
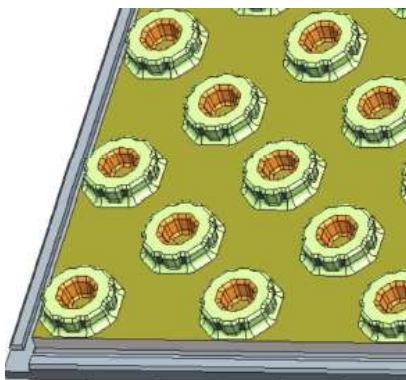
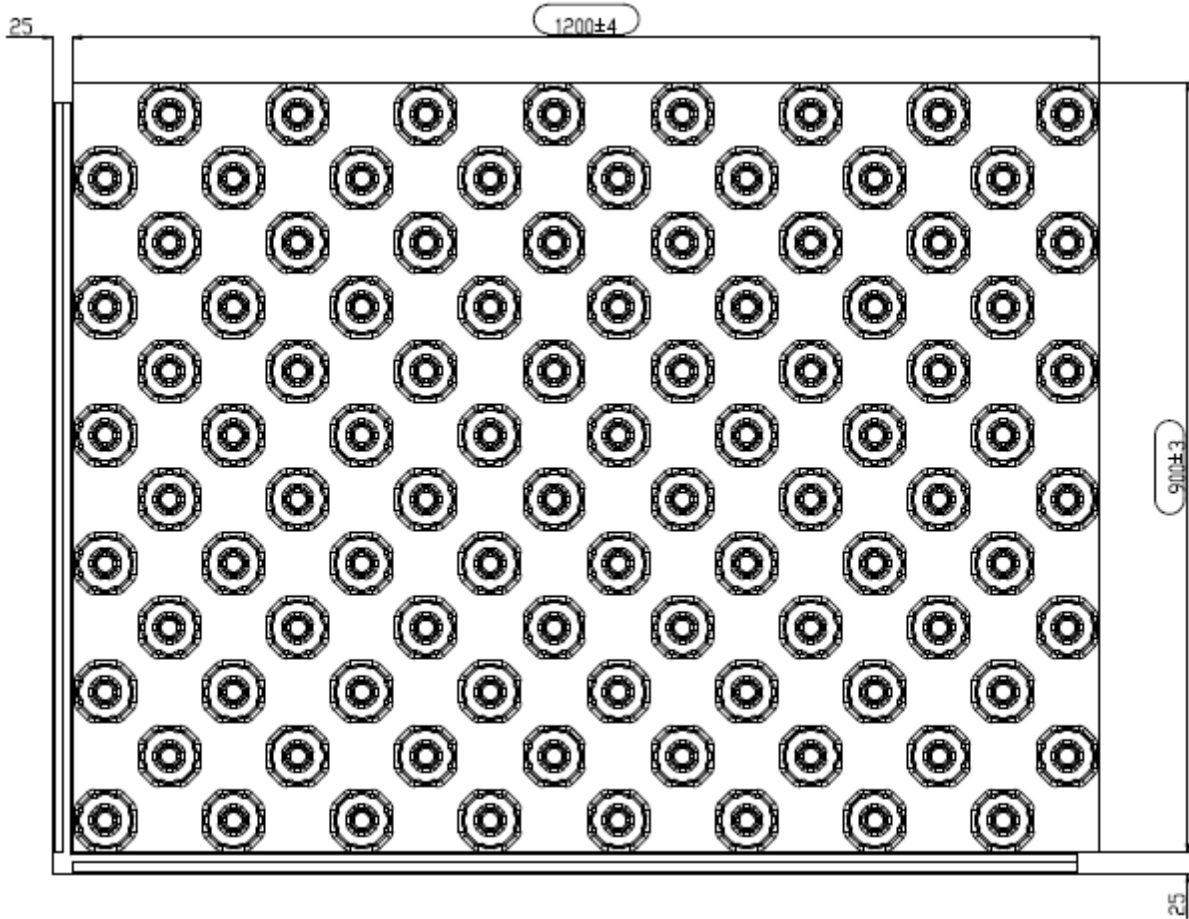
Ce certificat comporte 3 pages.**Correspondant :**Laurent LUCAS
Courriel : laurent.lucas@cstb.fr
Tél. : 01 61 64 81 13

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE

Annexe du Certificat
Décision n °609-163-280 du 29/03/2019

Géométrie des dalles



Annexe du Certificat
Décision n °609-163-280 du 29/03/2019
Données environnementales et sanitaires

Le produit objet du présent certificat ne fait pas l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) collective ou d'une déclaration d'impact environnemental.